

31 août 2023
Compte-rendu

COPIIL Gouvernance Implication des élus Conseils communautaires

Participants

Présents

- Thierry Babouillard
- Marie-Claude Barnay
- Louis Basdevant
- Dominique Commeau
- Norbert Estienne
- Emile Leconte
- Jean-François Nicolas / Aurore Combaret

- Bertrand Chevalier
- Pierre Montcharmout
- Laëtitia Boithias

Excusés

- Vincent Chauvet
- Xavier Duvignaud
- André Lhoste

- Pascal Mouche
- Luc Quillon



Approfondissement du thème « implication des élus »

Discussion sur les préconisations issues de la coopération Cerema sur le sujet

- Former les élus au fonctionnement des instances (Interconnaissance et communication)
-> Prévoir une formation du services finances aux AC (maires et secrétaires de mairie) ; prévoir une synthèse du rapport CRC ; prévoir un rappel du fonctionnement des votes (majorités)
- Revoir la configuration spatiale du Conseil Communautaire pour que chacun puisse se sentir acteur de la décision et entendu lorsqu'il prend la parole (Implication des élus)
-> **Sujet travaillé le 31/08**
- Prévoir des temps de travail en petits groupes pour faciliter l'expression de chacun (implication des élus)
-> **Objet du groupe COPIL Gouvernance, à étendre aux commissions**



Temps de travail :

Planification et organisation des conseils communautaires

Les faits – 10' – Comment ça se passe aujourd'hui ?

1. Un calendrier donné bien en amont, mais régulièrement remis à jour
2. 1 conseil par mois environ
3. Une convocation reçue 5 jours francs maximum avant le conseil, avec l'ensemble des documents
4. Des conseils qui ne tombent pas toujours le même jour de la semaine
5. Horaire fixe 18h, durée 2 à 3h maximum mais peut être variable
6. Répétition des sujets dans les différentes instances (VP, bureau, conseil des maires, conseil communautaire, parfois commission)
7. Lecture des rapports quelque soit le sujet
8. Parfois des débats en conseil communautaire
9. Une ponctualité pas toujours respectée, des départs anticipés
10. Certaines absences répétées (1/3 des conseillers sont absents 50% du temps au moins) ; des suppléants parfois absents également
11. Disposition unique / placée, par ordre alphabétique des communes ; éloignement systématique de certaines communes

Planification et organisation des conseils communautaires

Les problèmes que ces faits posent – 10'

1. Une organisation qui peut bousculer celle prévue dans les mairies lors des changements inattendus ; des choix parfois difficiles à effectuer politiquement sur les réunions
2. Une perte d'engagement liée :
 1. aux absences répétées de certains élus : une amertume se développant vis-à-vis des élus absents qui ont pourtant moins de distance à parcourir
 2. Au fait de ne pas se sentir concerné par tous les sujets
 3. Au fait de ne pas maîtriser certains sujets-> Risque de quorum non respecté donc de re-convocation, entraînant un cercle vicieux des absences
3. Une démotivation liée à la longueur des réunions, quand paradoxalement le conseil peut manquer de débats intéressants lorsque la réunion est trop rapide

Planification et organisation des conseils communautaires

Les explications, les causes – pourquoi est-ce ainsi ? – 10'

1. Cause de la longueur des réunions : Démarrage en retard obligatoire quand le quorum n'est pas encore atteint, lecture de TOUS les rapports, nécessité de faire l'appel
2. Cause des absences répétées : Multitude de réunions, emplois du temps chargés, Sujets qui ne concernent pas la commune, désintérêt de certains sujets voire bouderies, Impression que le vote individuel ne sert pas
3. Cause de la non maîtrise des sujets : Des sujets parfois non travaillés en amont avec les techniciens ou entre élus, des rapports parfois non lus en amont des conseils

Planification et organisation des conseils communautaires

Les solutions – 15'

En fonction des principes, des moyens dont on dispose, des rapports de force, du probable, du possible, du souhaitable

1. Veiller à chaque conseil à un équilibre entre les sujets qui sont susceptibles de porter débat (dans ce cas, lire les rapports ou une synthèse des rapports), et ceux qui ne nécessitent pas de débat (dans ce cas ne pas lire les rapports)
2. Pour les sujets régaliens (aménagement du territoire,...), organiser des débats par bassin de vie définis au SCoT en amont des conseils
3. Diffuser un document synthétique sur l'intérêt du vote de chacun en rappelant les principes de majorité
4. Prévoir, comme au Département, un écrêtement des indemnités en cas d'absence ; ou rappeler qu'en cas d'absence répétée (> 3 fois), une éviction est légalement possible
5. Veiller à limiter les changements de calendrier
6. Prévoir un moment convivial à l'issue des conseils – attention au budget !
7. Vérifier la nécessité de faire l'appel pour gagner du temps : si non obligatoire, prévoir de vérifier la présence par les chevalets (chacun prend son chevalet en entrant), ou par la liste de présence signée
8. Reprendre certaines réunions en visio (VP et bureau) et garder les conseils en présentiel
9. Changer l'organisation de la salle (voir temps de travail suivant)

Configuration spatiale du Conseil Communautaire

Scénario 1 : structuré – actuel – communes classées par ordre alphabétique

Les +

VP et élus Autunois sont à même de prendre la parole et voir correctement les écrans

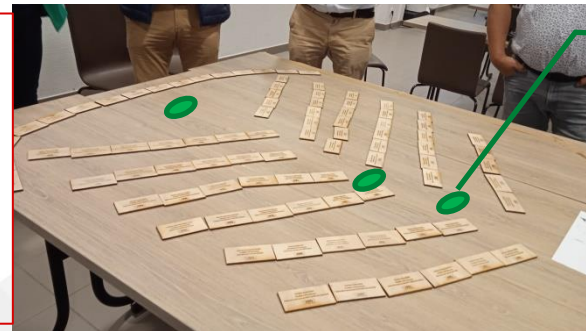
Conseillers regroupés par communes

Autre scénario structuré « en arête de poisson » déjà testé par le passé :
Absence de visibilité pour les « bouts de rang »

Les -

Certaines communes (toujours les mêmes) très éloignées des écrans – 6 rangs de conseillers

Des petits groupes de discussion qui se forment en marge du conseil



Écrans retours

Configuration spatiale du Conseil Communautaire

Scénario 2 : Alignement sur le mur le plus long (donnant sur le grand hall), arcs de cercle pour les rangs, exécutif toujours aligné devant l'écran

Les +

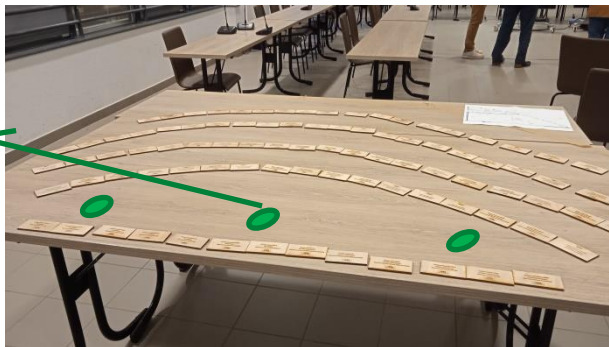
Limitation du nombre de rangs, permettant à ceux du fond de mieux voir l'écran

Les -

Problème technique (grand écran à déplacer)

Sorties de secours moins accessibles

La configuration reste « scolaire », ne facilitant pas les échanges collectifs



Écrans
retours

Configuration spatiale du Conseil Communautaire

Scénario 3 : Amphithéâtre – 2 rangs de VP, 3 arcs de cercle élargis, écrans répartis

Les +

Configuration plus resserrée, plus conviviale

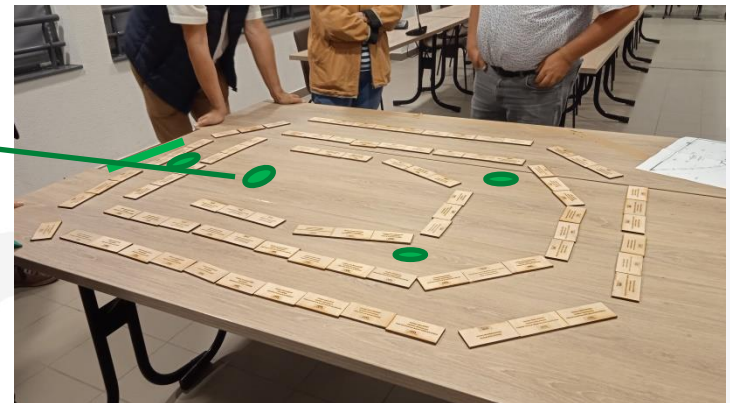
Conseillers regroupés sur 3 rangs seulement au lieu de 6

Les -

Des difficultés de vision des écrans pour les personnes situées aux extrémités des rangs perpendiculaires à l'écran, à vérifier

Un éloignement toujours important du dernier rang

Écrans
retours



Configuration spatiale du Conseil Communautaire

Synthèse

- Tester la configuration du Scénario 3
- Vérifier le coût technique du scénario 2
- Tester le positionnement en fonction des arrivées : chacun prend son chevalet en arrivant et va s'installer en complétant les rangs à partir de l'écran, le ou les rangs dos à l'écran principal étant réservés aux VP (quelque soit la configuration spatiale choisie)
- Tester le positionnement en changeant régulièrement l'ordre alphabétique
- Tester plusieurs possibilités et faire voter en conseil communautaire



Diffusion du livrable Cerema et suites à donner

- Diffusion** Conseil communautaire 19 septembre ou 16 novembre, conseil des maires 5 octobre
-> Les membres du COPIL Gouvernance présentent chacun leur tour une partie ; LBoithias fait une proposition de répartition

Suites

Prochaine rencontre du COPIL Gouvernance

- *Date*
- *Sujet* **Non traité en séance**

Pacte de Gouvernance

- *Objectif temporel*
- *Sujets à travailler*

